



www.justice.gouv.fr

 [@justice_gouv](https://twitter.com/justice_gouv)

Paris, le 16 août 2018

COMMUNIQUE DE PRESSE

Prise en charge des victimes françaises suite à l'effondrement d'un pont à Gênes, en Italie.

Nicole BELLOUBET, garde des Sceaux, ministre de la justice, tient à transmettre toute sa solidarité, suite au tragique effondrement d'un pont à Gênes, aux victimes, à leurs proches et à tout le peuple Italien.

La prise en charge des victimes françaises s'organise grâce au travail du Ministère des Affaires Etrangères, à celui de la délégation interministérielle à l'aide aux victimes et au réseau France Victimes.

Le ministère de la justice a mandaté hier mercredi 15 août France Victimes pour une prise en charge des victimes au plus près de leurs besoins.

Enfin, le parquet de Paris a ouvert une enquête préliminaire pour permettre aux victimes de faire valoir leurs droits et de pouvoir initier une coopération judiciaire avec l'Italie.

Contact presse – Cabinet du garde des Sceaux
01 44 77 63 15 / secretariat-presse.cab@justice.gouv.fr



Ministère de la Justice



www.justice.gouv.fr



JusticeGouv



[@justice_gouv](https://twitter.com/justice_gouv)